

Le journal PLR. Les Libéraux-Radicaux Sierrois

www.plrsierre.ch

Edito

Nous voulons conduire Sierre sur la voie du succès

Le PLR prépare les prochaines échéances électorales et affiche ses ambitions. En ville de Sierre, il vise l'obtention d'un quatrième siège au conseil municipal, la confirmation de la présidence ainsi que le renforcement de sa délégation au conseil général. Pour atteindre ses objectifs, le PLR propose aux électrices et électeurs des candidats de valeur prêts à s'engager avec détermination et honnêteté au service de leur commune.

La composition actuelle du conseil communal et les dispositions d'esprit de certains de ses membres démontrent la nécessité de renforcer les forces de progrès, de favoriser le dialogue au détriment de la confrontation.

Le PLR veut tout mettre en œuvre pour que la ville du soleil retrouve son éclat, son attractivité et son dynamisme. La première mesure consiste à activer au maximum la poursuite des travaux de rénovation du centre-ville. La situation de chantier permanent est insatisfaisante tant pour les usagers que pour les commerçants, victimes conjointes des nuisances et des difficultés du trafic.

De même, les travaux de création d'un parking et le déplacement de la gare routière au sud des voies CFF, puis la réalisation de la nouvelle école de commerce doivent être

inscrits dans les priorités. Il s'agit de redonner aux Sierroises et aux Sierrois l'envie et le goût de fréquenter le centre-ville et aux commerçants des conditions favorables au développement de leurs affaires.

Les travaux de rénovation et d'aménagement du site et de la plage de Géronde ne devraient souffrir d'aucun retard: ils participent à l'amélioration des conditions de vie des habitants de la cité en même temps qu'ils procurent un atout touristique pour toute la région.

Le PLR est favorable à la souscription d'un emprunt pour financer ces réalisations de première importance qui ont déjà reçu l'aval de l'exécutif et du législatif. Les conditions actuelles sur le marché de l'argent sont attractives de sorte qu'un tel emprunt ne déséquilibrerait pas les finances communales.

Le PLR souhaite que la ville de Sierre s'engage sur la voie du développement durable et des économies d'énergie et maintienne son avance dans les domaines de la santé et du social (*voir articles dans ce journal*).

Dans le même temps, le PLR émet le souhait que les villes de Sion et de Sierre aillent de l'avant dans la réalisation d'une agglomération réunissant les communes de plaine du Valais central. Ce projet doit permettre de dessiner l'avenir dans les domaines des communications, des infrastructures hospitalières, sportives, culturelles, et de la formation. Les complémentarités devront être renforcées dans le respect des domaines d'excellence de chaque partenaire. Cette réalisation peut déboucher sur des collaborations innovantes et sur de nouvelles formes de partenariat entre communes.

Cet automne, il s'agira d'élire des femmes et des hommes favorables au progrès et au rayonnement de notre ville. Des personnalités libres, indépendantes et honnêtes, désireuses de s'engager par des choix clairs au service d'une collectivité efficiente et impartiale. C'est dans cette perspective que nous vous invitons à faire confiance aux candidats du PLR.



Rhône 3

Menaces sur 2000 places de travail

Le parti Libéral-Radical de Sierre s'inquiète du retard pris dans la sécurisation des berges communales en cas de débordement du Rhône.

Le parti Libéral-Radical de Sierre s'inquiète du retard pris dans la sécurisation des berges communales en cas de débordement du Rhône.

Alors qu'à Viège les travaux sont pratiquement terminés et qu'à Sion ils sont en cours de réalisation, la commune de Sierre est toujours dans l'attente d'une décision cantonale. C'est inquiétant lorsque l'on sait que la zone «sierroise», considérée à haut risque, a été jugée prioritaire!

Les crues exceptionnelles des années 1993 et 2000 sont encore dans toutes les mémoires. Attendre, tergiverser encore, c'est prendre le risque d'une noyade annoncée, celle des milliers d'emplois des entreprises situées à proximité des berges du Rhône!

Les oppositions multiples, les querelles d'experts, les variantes, rapports et contre-rapports ne feront que menacer un peu plus notre industrie, mettre en péril plus de 2000 places de travail et, pour le moins, affaiblir la position des usines valaisannes actives dans le domaine de l'aluminium au sein des multinationales qui les gèrent. A l'heure où les centres de décision ont quitté le Valais puis la Suisse, il serait pour le moins naïf d'imaginer que les dirigeants des entreprises concernées acceptent de continuer à investir sur un site inondable. Pourquoi prendraient-ils le risque de voir leur appareil de production anéanti, pourquoi devraient-ils financer des assurances dispendieuses? On peut légitimement se poser ces questions.

Peut-on se permettre ce luxe de galvauder ainsi nos acquis et d'affaiblir encore un peu plus notre canton? Faut-il attendre une décision extérieure, qu'on nous dise depuis Berne ce qu'il faut faire pour assurer notre propre sécurité?

Le bassin industriel sierrois riche de plus d'un siècle d'activité, mérite le respect et l'attention des autorités cantonales. Les familles qui dépendent des revenus des usines menacées, encore davantage. Quant à ceux qui usent et abusent des voies de droit à des fins partisans, privées voire spéculatives, qu'ils prennent leurs responsabilités et les assument!



Vue prospective de l'aménagement du Rhône au pied de la colline

Lorsqu'un problème est prioritaire cela signifie qu'il faut le traiter au plus vite. Le PLR demande instamment aux autorités cantonales de tout mettre en œuvre pour démarrer immédiatement les travaux de sécurisation des berges du Rhône en terre sierroise!

Au-delà de cet aspect sécuritaire, les travaux à entreprendre offrent l'opportunité de réhabiliter la berge droite du fleuve au niveau du pont reliant Sierre à Chippis et de réaliser un projet ambitieux répondant aux critères du développement durable. La berge actuellement réservée à des particuliers, peut être mise à disposition de la population et prendre des airs de promenade, avec des plages, des terrasses et des promesses de belles ballades dominicales en famille. Plus fort encore, grâce au concours d'architecte lancé par la commune, l'aménagement du Rhône prolonge le secteur loisir-détente de Sous-Géronde en faisant le trait d'union entre le pôle actuel qu'est le lac de Géronde et le pôle futur le long des berges du fleuve. Finalement, c'est tout un quartier et, par extension, toute une région et sa population qui vont profiter de ces nouveaux espaces.

Osons offrir un patrimoine nouveau à nos enfants!

Politique énergétique et développement durable

La ville de Sierre est labellisée «Cité de l'énergie». Elle arbore un soleil resplendissant sur son drapeau. Et chacun sait qu'à Sierre il fait (presque) toujours beau. La nature est omniprésente dans son paysage de collines et de lacs. Le parc régional de Finges est à la porte de la ville.



Le PLR souhaite que la municipalité et la région mettent ces atouts en valeur dans la perspective d'un développement harmonieux et respectueux de l'environnement. Il se félicite du fait que le délégué à l'énergie travaille en lien étroit avec l'aménagement du territoire et l'édilité. Il soutient par ailleurs pleinement la politique énergétique de la Municipalité et ses objectifs:

- réduire la consommation d'énergie par une utilisation économe, rationnelle et efficace;
- assurer un approvisionnement durable sur l'ensemble du territoire, notamment en analysant les possibilités de production d'énergie locales et la valorisation des rejets de chaleur;
- augmenter la part des énergies renouvelables;
- réduire les impacts sur l'environnement liés à la production et à la consommation d'énergie;
- informer et sensibiliser les groupes cibles sur les économies d'énergie et sur l'utilisation des énergies renouvelables.

Formulée par l'ensemble des «Cités de l'énergie», l'autonomie énergétique apparaît comme un défi à relever, en l'inscrivant dans le moyen terme. La prise en compte des concepts de durabilité devrait guider l'ensemble des démarches de prospection et d'évaluation de nouvelles sources d'économies. C'est dans cette perspective que le PLR soutient toute mesure d'incitation ou aide financière tendant à concrétiser l'autonomie énergétique de la commune.

Des réalisations et des projets remarquables sont d'ores et déjà à mettre à l'actif de notre ville: chauffage partiel de la piscine du

Guillamo grâce à la pose de panneaux solaires, contrôle des débits des fontaines publiques, assainissement de l'ensemble de l'éclairage public, remplacement des luminaires dans des locaux publics, projet de réaliser de futurs édifices publics en autarcie énergétique. Ces premières réalisations génèrent d'appréciables réductions des charges.

La réalisation d'un chauffage à distance, lié aux industries augmenterait encore la diversité des sources d'énergie que sont le solaire, l'éolien, la biomasse, le bois, l'hydraulique, etc.

L'intégration et la promotion des transports publics et des mobilités douces constitueront assurément l'un des axes importants de notre politique énergétique. L'idée de réaliser des stations de recharge pour véhicules électriques (voitures, scooters, vélos) avec de l'énergie solaire indigène mérite d'être soutenue. Le projet de réaliser un éco-quartier à l'Est de Sierre également.

L'étude de la possibilité de recouvrir certains bâtiments publics de panneaux solaires doit être poursuivie (dépôt des TP – école de Borzuat et de Goubing – salle omnisport – etc.).

Conscient de la complexité des dossiers en matière politique énergétique, le PLR de Sierre encourage le Conseil Municipal ainsi que son délégué à l'énergie à intensifier à l'avenir l'élan donné durant la présente législature dans les domaines de la politique énergétique et du développement durable.

Brève

Succès de l'UAPE: décentralisons les crèches

L'Unité d'accueil de la petite enfance (UAPE) de la place de l'Europe connaît un succès mérité. Construite entre 2007 et 2008 suite à une décision prise en été 2005, elle répond aux attentes de la population sierroise. Le secteur des écoliers qui viennent y prendre leur repas connaît un tel engouement qu'il peine à répondre à toutes les demandes. Le PLR se réjouit de cette réussite. Pour l'avenir, le PLR préconise une décentralisation des UAPE, de sorte que les écoliers puissent être scolarisés et accueillis dans leur quartier. Le village de Noës pourrait ainsi voir la réalisation d'une UAPE à proximité du centre scolaire. La réalisation des UAPE constitue un maillon important de la politique familiale et sociale: ces équipements répondent aux attentes de la population et favorisent le développement de la Commune.



Les candidats au Conseil communal

Urgent... Cherche un électricien pour rétablir le courant entre les gens qui ne se parlent plus... Un opticien pour changer le regard des gens... Un artiste pour dessiner un sourire sur tous les visages... Un maçon pour bâtir la paix... Un jardinier pour cultiver la pensée... Et un professeur de maths pour nous ré-apprendre... à compter les uns sur les autres!



FRANÇOIS GENOUD

60 ans

Président de la Ville de Sierre depuis 2009

Conseiller communal depuis 2005

«Une action politique doit être cohérente et durable. Je voudrais poursuivre la mienne au service de la population sierroise avec motivation et respect. Les infrastructures essentielles doivent être prioritaires: celles utiles à la formation, à la sécurité et à la mobilité. Elles seront possibles uniquement avec des finances saines et correctement planifiées. Tous les autres engagements publics en dépendent. Ils contribueront à la qualité de notre vie, à donner à Sierre du soleil pour tous!»



GERTRUDE HUG-CASUTT

64 ans

Retraitée (UBS SA)

Conseillère communale depuis octobre 2011

«Je me dois de relever le défi que je me suis lancé, et j'ai envie de continuer. Les dicastères de la sécurité publique et de la culture ont été réorganisés et restructurés. Le nouveau commissaire Mr. Thomas Zimmermann a été nommé. Le Théâtre Les halles a été officiellement inauguré fin janvier 2012. Les cinémas sierrois sont sauvés. Toutes ces choses et tant d'autres encore ont été faites pendant cette législature. Il y a encore beaucoup à faire, donnez-nous la possibilité de les réaliser.»





LEATITIA MASSY

39 ans

Professeur à l'ECCG Sierre

Députée suppléante au Grand Conseil (2001-2005)

Députée au Grand Conseil depuis 2005

«S'engager en politique signifie à mon sens se mettre à disposition de la communauté à laquelle on appartient et placer les intérêts du citoyen au cœur de toute action. Les enjeux qui attendent Sierre ces prochaines années sont essentiels et nous devons tout faire pour que notre municipalité relève les défis économiques, sociaux et urbains auxquels elle est confrontée. Sierre mérite que l'on s'engage pour elle!»



ROGER MATTER

33 ans

Substitut conservateur auprès du Registre foncier de Sion

Membre du comité du PLR Sierre de 2001 à 2010, ancien secrétaire

Conseiller général depuis 2005, membre de la commission d'édilité de 2005 à 2008, commission ad hoc sur la vidéosurveillance

«Sierre est réputée pour le dynamisme de sa vie associative et le nombre de manifestations organisées par ses habitants eux-mêmes. La municipalité se doit de maintenir ce terreau indispensable à sa vie culturelle et sociale et opposer un minimum d'entraves administratives tout en offrant la collaboration de ses services.»



PIERRE KENZELMANN

37 ans

Directeur des projets à l'Institut de recherche Icare

Conseiller général depuis 2005

Président de la commission édilité et urbanisme depuis 2005

«La Ville de Sierre fait face à de multiples défis à réaliser. Le challenge est élevé et passionnant! Je souhaiterais participer au dynamisme d'une ville ambitieuse développant un cadre économique et social permettant à ses habitants de s'épanouir et d'être fiers de leur ville.»



Candidat Juge de commune



JOSÉ CLAVIEN

48 ans

Agent de saisies auprès de l'office des poursuites et faillites de Sierre

Juge de Commune depuis 2005

Membre de la chambre pupillaire de Sierre

Membre du conseil de la Grande Bourgeoisie de la Noble Contrée depuis 1989

Durant ces deux dernières législatures les nombreux contacts entretenus avec la population sierroise m'ont apporté un enrichissement personnel et je souhaite m'investir à nouveau dans cette activité lors de la prochaine législature.

Les principales tâches du Juge de commune sont les suivantes: les affaires civiles et la conciliation liées au code de procédure civil, l'établissement des certificats d'héritiers et l'ouverture des dispositions testamentaires ainsi que diverses tâches telles que l'établissement de constat et la mise à ban. Le Juge de Commune fait également partie de plein droit de la chambre pupillaire. Durant tous ses mandats il est secondé par le vice-juge.

A mon sens le juge de commune doit être une personne sachant gérer les tensions, apaiser les rancœurs, avoir un sens aigu du compromis et une bonne dose de bon sens.

La considération mutuelle et le respect des institutions ne doivent pas être bafoués mais être bien présents dans nos actions.

Avec votre soutien je continuerai à poursuivre mon engagement au sein de la vie publique en plaçant l'être humain au cœur des discussions.

Candidats au Conseil bourgeoisial

En date du 2 mai, les bourgeois PLR se sont réunis en assemblée générale extraordinaire afin de désigner leurs candidats à l'élection au Conseil Bourgeoisial.

L'assemblée a pris acte de la décision de Bénédicte Crettol-Valmaggia de renoncer à un nouveau mandat. Bénédicte Crettol-Valmaggia a été vivement remerciée pour son activité au service de la Bourgeoisie de Sierre, tout d'abord durant 4 ans comme chancelière hors conseil, puis durant trois périodes comme membre du conseil en charge des dicastères des agrégations, de la zone industrielle et du contentieux.

L'assemblée a ensuite décidé à l'unanimité de présenter une liste de deux candidats. Celle-ci sera composée du Conseiller Bourgeoisial Cédric Pugin, et de Laurent Antille, actuel Conseiller Général.



CÉDRIC PUGIN

38 ans

Chef du département Financier/Trésorerie à la Banque Raiffeisen Sierre & Région

Conseiller Bourgeoisial depuis 2009, en charge du dicastère des immeubles, des zones à bâtir et de la carrière de Vaas



LAURENT ANTILLE

38 ans

Responsable réseau électricité chez Sierre-Energie

Conseiller général depuis 2009 (1 législature)

Membre de la commission de gestion depuis 2009

Président de l'Association Valaisanne des Contrôles en Electricité AVCE

PLR et politique sociale



Le centre de gravité des prérogatives en matière sociale et médico-sociale s'est progressivement éloigné du niveau communal. Ce mouvement s'accroît encore depuis la récente entrée en vigueur de la nouvelle répartition des tâches entre canton et communes (RPT). Plus de la moitié des dépenses du budget des affaires sociales de la Ville a un caractère obligatoire. Les autres postes budgétaires sont liés, pour la plupart, à des actions régionales, comme notamment la participation au CMS. Nous pourrions le déplorer. Nous devons surtout en voir les avantages. En particulier celui de permettre un meilleur développement des prestations, une gestion plus rationnelle des deniers publics, une solidarité accrue entre les collectivités locales et surtout un accès plus équitable – quel que soit son domicile - à des services de qualité.

Les communes disposent encore d'un espace d'initiative et de compétences qui doit être exploité. Elles le feront d'autant mieux si elles choisissent de rassembler leurs forces. La Ville de Sierre - c'est une ambition constante du PLR – doit jouer son rôle de leader régional et faire rayonner sa dynamique dans le domaine de l'action sociale et socio-sanitaire. Les défis à relever sont importants.

La prise en charge des personnes âgées

Dans la prise en charge des personnes âgées, notre région poursuit depuis 35 ans une politique cohérente orientée clairement vers le maintien à domicile. Les objectifs qualitatifs et quantitatifs fixés par la planification cantonale sont atteints. Nos appartements Domino qui permettent de rester plus longtemps dans un «chez-soi» avec la meilleure qualité de vie possible, sans mobiliser d'importantes ressources, commencent à voir le jour ailleurs dans notre pays.

Se donner les meilleures chances possibles pour un vieillissement réussi, c'est le but des visites préventives que notre région a été la première à mettre en place en Valais.

Il reste cependant beaucoup à faire pour répondre aux besoins croissants, notamment liés à des pathologies très invalidantes telles que la maladie d'Alzheimer. Il convient de mieux aider et soulager les proches qui s'engagent au quotidien auprès d'une personne âgée en perte d'autonomie. Les structures de répit (foyers de jour, lits de courts séjours) sont encore insuffisantes. Un postulat déposé par les députés PLR demande au canton de s'intéresser aux gérontechnologies, ces moyens techniques vont favoriser l'autonomie tout en répondant, dans une certaine mesure, à la pénurie annoncée du personnel de soins. Bonne nouvelle, tout près de chez nous, quelques entreprises basées à Technopôle y travaillent déjà. Et si développement économique et action médico-sociale pouvaient faire bon ménage!

Les demandes d'aide sociale

Sous l'effet de la dernière révision de la loi sur l'assurance chômage, les demandes d'aide sociale ont passablement progressé, même si elles restent à un niveau plutôt faible. Les perspectives économiques n'annoncent pas d'embellie. La loi révisée sur l'intégration et l'aide sociale confirme la responsabilité des communes. Davantage axée sur la réinsertion sociale et professionnelle, elle doit permettre de réaliser un objectif individuel qui nous est cher, celui de la responsabilisation et de l'autonomie. Ceci implique la mise en place de mesures ciblées et adaptées dans laquelle le rôle des communes sera déterminant.

Autre défi: la formation et l'accompagnement des jeunes, groupe important de bénéficiaires de l'aide sociale. Parmi eux, moins d'un sur quatre a achevé une formation professionnelle! Il convient d'agir le plus tôt et le plus largement possible pour éviter que des problématiques d'assistance ne s'installent de manière durable. Le succès implique la collaboration et la coordination de tous les partenaires: école, services spécialisés, action socio-culturelle, police, etc. Cette initiative doit se poursuivre avec l'appui des délégués à la jeunesse et à l'intégration pour avoir une vue d'ensemble et favoriser un pilotage efficace et cohérent des différentes actions à entreprendre.

Le PLR de Sierre veut promouvoir une ville où il fait bon vivre. Donner à chacun, quelles que soient ses difficultés, l'opportunité d'être membre à part entière de la société en tant qu'individu autonome et responsable constitue l'une des conditions indispensables à cette qualité de vie.

Marc-André BERCLAZ

Candidat à l'investiture du PLR Valais en vue des élections au Conseil d'Etat 2013

Né en 1955, disposant d'une formation en sciences économiques, Marc-André Berclaz a accompli l'essentiel de son parcours professionnel au sein des Hautes écoles. Au sortir de l'université de Lausanne en 1979, il collabore durant 7 ans avec son père dans l'entreprise familiale de construction à Sierre avant d'être appelé fin 1986 à la direction de l'école d'informatique de Sierre qui vient d'ouvrir ses portes. Rapidement l'école passe de 25 à plus de 300 étudiants et gagne une très forte notoriété dans tout le pays.

Pourquoi? Comment?

Le parti libéral-radical valaisan a souhaité offrir un choix à ses membres: il a sollicité des candidatures multiples en vue de la future élection au Conseil d'Etat. L'appel du PLR a été entendu. Encouragé par ses amis, Marc-André Berclaz a fait acte de candidature dans la course à l'investiture.

C'est pour servir son canton dans un esprit d'ouverture et de progrès que Marc-André Berclaz se présente à cette élection.

Le «champion» du PLR sera désigné par l'assemblée générale des membres le 6 septembre 2012. Pour pouvoir prendre part à ce choix, encore faut-il être membre du PLR valaisan et avoir payé sa cotisation avant le 6 août 2012. Alors, remplissez sans tarder votre bulletin d'adhésion!

esprit d'entreprise
compréhension des processus
approche créative et engagée
solide expérience
implication et réseau national
engagement politique intense
sens de l'éthique

Rencontres citoyennes PLR. Les Libéraux-Radicaux Sierrois

Rencontrons-nous, parlons-nous!

Le Parti Libéral-Radical de Sierre, ses élus et ses candidats, invitent l'ensemble de la population à des rencontres informelles de discussions et de questions sur tous les sujets qui nous concernent et qui font la vie de la cité.

JUIN

Mercredi 27 17h30 Place de l'Hôtel de Ville

AOÛT

Mercredi 22 17h30 Café Villageois / Cave Mathier

Lundi 27 17h30 Place Beaulieu / devant BCVs

PLR
Les Libéraux-Radicaux

Contact

PLR. Les Libéraux-Radicaux Sierrois
Secrétariat général, case postale 690, CH-3960 Sierre
info@plrsierre.ch www.plrsierre.ch